

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	6 ^{eme}
Nom de site	5 RUE LOBINEAU	Numéro	T15570
Adresse du site	5, rue Lobineau	Hauteur	R+6 (22m)
Bailleur de l'immeuble	Privé - Syndicat copro de 5, rue Lobineau	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	09/01/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/06/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	28/07/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 800MHz, 900MHz, 1800MHz), 4G/5G (2100 MHz) orientées vers les azimuts 45°, 195° et 315°.		
Distance des ouvrants	2m et 5m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	R+1, R+4 (15m)
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 45° < 4V/m - 195° < 4V/m - 315° < 2V/m 5G (3500) : 45° < 4V/m - 195° < 3V/m - 315° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	24.10m		

Incidence visuelle

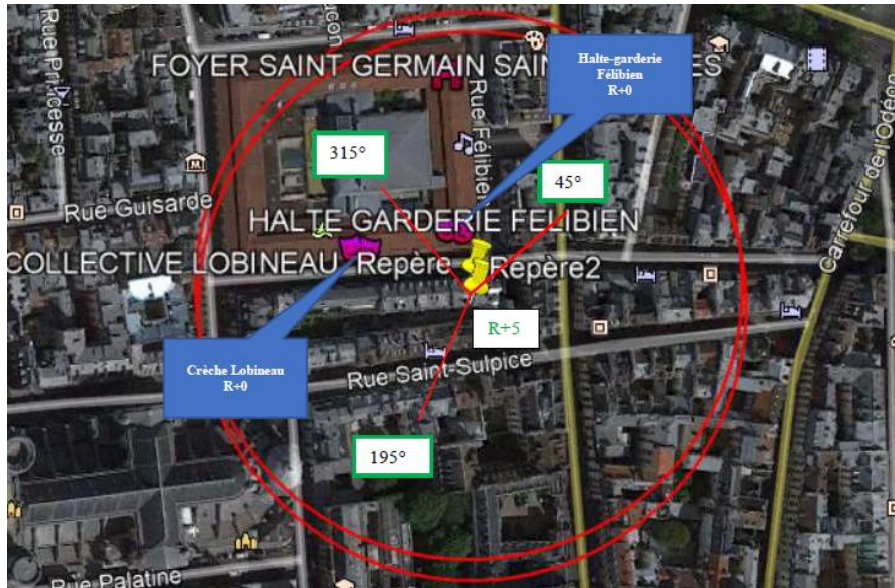
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 340°, 100° et 240° (800/900/1800/2100MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Ajout de 3 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



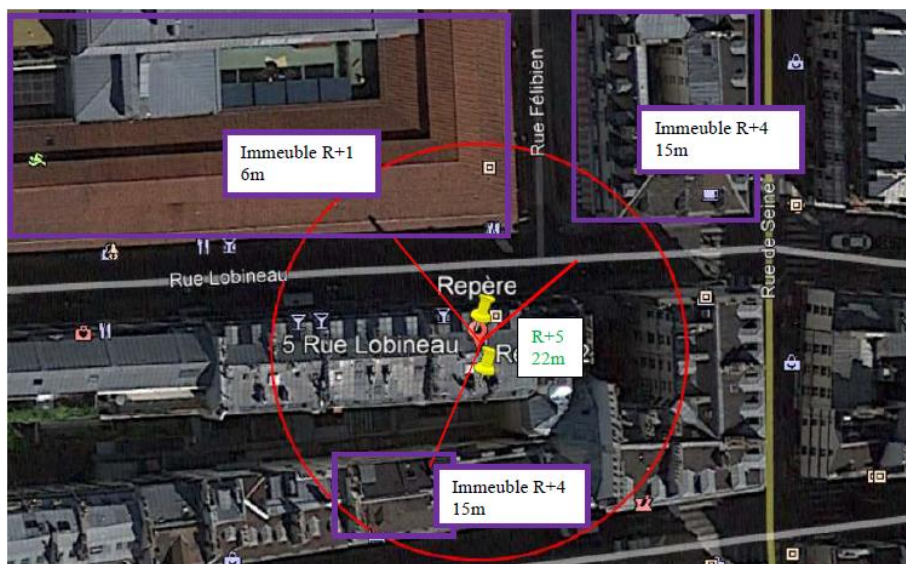
Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Halte-Garderie Félibien	6 Rue Félibien, 75006 Paris	R+0	NON	25m	Inférieur à 1V/m
Crèche Lobineau	10 Rue Lobineau, 75006 Paris	R+0	NON	40m	Inférieur à 1V/m

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 5 RUE LOBINEAU 75006 PARIS--6E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 45°	Azimut 195°	Azimut 315°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	13.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 5 RUE LOBINEAU 75006 PARIS--6E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

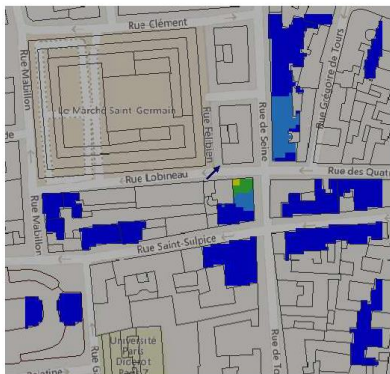
	Azimut 45°	Azimut 195°	Azimut 315°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	13.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

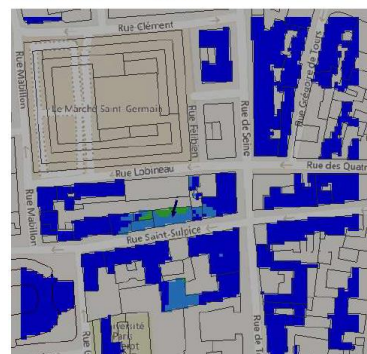
a. Azimut 45°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 45°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



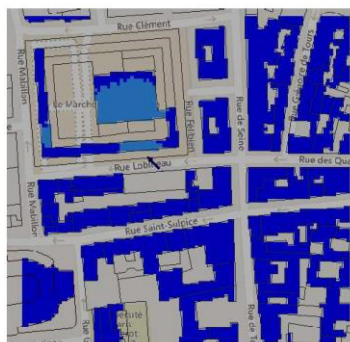
b. Azimut 195°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 195°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



c. Azimut 315°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 315°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 13.5m.

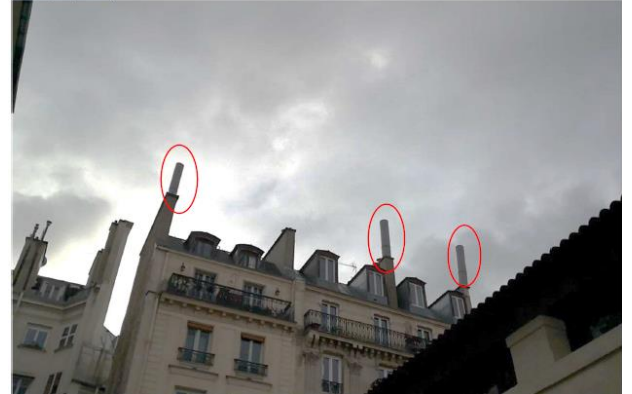


Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



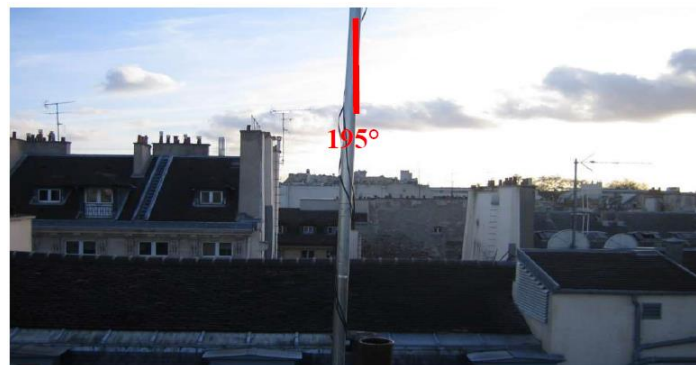
AVEC CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimet 45°:



Azimet 195° :



Azimet 315° :

